



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 26 JUIN 2023

Aide à l'immobilier d'entreprise – MRM POTARD

DÉLIBÉRATION**N° 2023-089**

En exercice : 38
Titulaires présents : 24
Pouvoirs : 9
Excusés : 3
Absents : 2
Nombre de votants : 33

Le vingt-six juin de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Saint-Bresson, salle polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Daniel TONNA secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Isabelle FORMET	A		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN	POUV	Claudette FAIVRE-BAZIN
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN	POUV	Sylvie GAVOILLE
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	E		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Bernard GIRE	E		Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE	E		Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL	A		Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE	POUV	Martine ANDING	Rodolphe WACOGNE	POUV	Loïc LABORIE
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Par délibération en date du 22 mai 2018 puis du 28 juin 2021, la CCPLx a validé les modalités de son intervention économique en matière immobilière.

Présentée par la Société MRM Potard par courrier en date du 14 mars 2023, le dossier a d'abord été adressé à la CCI.

1- Le projet de développement de la société

L'opération consiste à faire construire deux bâtiments pour une surface plancher de 1 416 m² et pour un budget estimé à **1 852 750,00 € HT** :

- Le premier bâtiment capable de recevoir l'ensemble des équipes des MRM.
- Le second bâtiment capable de fabriquer les convoyeurs mécaniques conçus par les équipes.

La demande porte sur les investissements suivants :

- Bureaux : 656 m²



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUILLET 2023

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230626-D2023_089-DE

Berger
Levrault

Objet

Aide à l'immobilier d'entreprise – MRM POTARD

Délibération n°2023

089

Page 2 sur 2

- Ateliers : 610 m²
- Stockage intérieur : 40 m²
- Stockage extérieur : + de 500 m²
- Stockage semi-ouvert : 150 m²

Les conséquences sur l'emploi sont les suivantes :

- 15 emplois déplacés ;
- 5 emplois déjà créés ;
- 10 emplois supplémentaires à moyen et long terme.

2- Les aides mobilisables

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à **1 852 750.00 € HT**.

En application des règlements d'intervention du Département de la Haute-Saône et de la CCPLx, les aides suivantes sont mobilisables :

- CCPLx (3%) : 30 000, 00 €
- Département (5%) : 50 000,00 €
- Région Bourgogne Franche-Comté : projet éligible au FEDER

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **DECIDE** de retenir et de verser au titre du règlement d'intervention de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil, le montant de 30 000,00 € à la société MRM POTARD ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents afférents.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président
Jacques DESHAYES

